

# ACTUALITÉS

PUBLIE LE 28/03/2019

## Cœur du Var mise sur son "Var Ecopole"

C'est un projet d'envergure qui va inscrire pleinement le territoire de Cœur du Var dans la dynamique économique de l'arc latin. Sur 35 hectares, le futur parc Var Ecopole accueillera dans quelques mois des entreprises à haute valeur ajoutée, ainsi qu'un lycée.

**Au Cagnet-des-Maures, nous nous situons à un carrefour unique, à la fois routier, autoroutier et ferroviaire, résume Jean-Luc Longour, maire de la commune et président de l'intercommunalité Cœur du Var. À la croisée des autoroutes A8 et A57, à trente minutes du golfe de Saint-Tropez et à 1h30 des aéroports internationaux de Nice et Marseille".**

Un carrefour stratégique à la fois pour le Var et la région, qui a incité l'intercommunalité à prendre son temps pour mettre au point un projet ambitieux. "À l'heure où la société évolue en profondeur quant à son rapport à la consommation de masse, nous ne voulions pas d'un village de marques, ou d'un lieu basé sur la fibre consumériste. Nous voulions plu-tôt un projet dédié à la recherche, au développement de l'innovation, à la formation, et donc à l'emploi durable".

### Ecotechnologies et bâtiments vertueux

La volonté affichée par Cœur du Var est de privilégier les activités à forte valeur ajoutée sur les plans technologique et scientifique, avec par exemple l'implantation d'entreprises œuvrant dans le domaine des écotechnologies ou du biomimétisme, ces technologies nouvelles qui s'inspirent de la nature pour imaginer les solutions de demain autant dans le domaine du bâtiment que de la médecine. Les activités "traditionnelles" ne seront pas pour autant négligées : ainsi, la proximité immédiate du Centre du rosé pourrait attirer des entreprises de recherche autour de la viticulture ou de l'agriculture.

Parmi les entreprises attendues ou espérées, la volonté est d'attirer de grandes références locales et nationales. Ainsi qu'environ 30 % d'acteurs artisanaux locaux. Une attention toute particulière sera portée par les élus de l'intercommunalité sur la qualité des bâtiments et leur positionnement vertueux en matière de développement durable et d'efficacité énergétique, avec l'édition d'un cahier des charges rigoureux.

À côté de la zone d'activité, il est prévu la construction d'un collège et d'un lycée. Et en plus des parcelles dédiées à l'activité économique et à la formation, Var Ecopole comprendra également une cinquantaine de logements, grâce entre autres à l'intervention de l'EPFR pour la partie foncière de l'opération.

### Premiers permis de construire fin 2019 ou début 2020

L'opération d'aménagement se déroulera en trois secteurs. Sur le premier, qui jouera le rôle d'une véritable interface urbaine, le foncier est aujourd'hui maîtrisé - ce qui n'est pas encore le cas pour les deux suivants. À terme, ce sont plus de 60 lots qui seront proposés, pour une surface de planchers qui dépassera les 136 000 m<sup>2</sup>.

La ZAC (zone d'aménagement concerté) a été créée il y a quelques mois, et la voie est désormais libre pour la phase de réalisation proprement dite. Les premiers permis de construire devraient ainsi être déposés à la fin de cette année, ou au tout début de l'année 2020, pour des premiers coups de pioche attendus au cours du premier semestre 2020.



[RETOUR À LA LISTE](#)

